



Paris, le 10 octobre 2016

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
christophe.nauwelaers@unsa.org
Tél. : 06 48 42 54 68

Stanislas BOURRON
Directeur
Direction des Ressources Humaines

Réf : DRH-10-2/2016

Objet : Projet d'instruction du RIFSEEP, libellé des fonctions des DPCSR.

Réf : - Notre lettre, DRH-10/2016 du 6 octobre 2016
- Projet d'instruction établissant les modalités de gestion du RIFSEEP, version du 21 septembre 2016

Monsieur le Directeur,

Dans notre lettre, citée en référence, nous attirons votre attention sur le cas des DPCSR, adjoint au chef de bureau ou chef de bureau adjoint, affectés dans des départements à fort taux d'encadrement.

Le SANEER vous demandait de bien vouloir inscrire au groupe 1, ce libellé de fonction inscrit en annexe 4 du projet d'instruction du RIFSEEP des agents de l'éducation routière.

Veuillez trouver, ci-dessous, le tableau des effectifs des onze départements concernés, vous permettant de constater le bien fondé de notre demande.

Départements	Nombre IPCSR/Examineurs	Nombre agents administratif	Nombre total agents
13	41	4	45
31	24	4	28
59	55	6	61
62	33	1	34
69	36	6	42

75	33	0	33
76	27	7	34
77	27	9	36
78	27	6	33
93	33	4	37
94	31	6	37

Ratio DPCSR/agents :

Ratio moyen DPCSR/IPCSR-Examineurs	Ration moyen DPCSR/Agents
1 pour 17	1 pour 19

Sachant pouvoir compter sur votre bienveillance, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma plus haute considération.

Christophe NAUWELAERS

Signé

Copies :
 - M. Simon BABRE, sous-directeur des personnels
 - M. Olivier GIROD, chef du BPTS
 - Mme Catherine BACHELIER, chef du BPRI
 - M. Patrice PEROUAS, chef de la section de gestion des agents SR
 -Bureau national



UNSA SANEER
 Direction Départementale des Territoires
 de Seine et Marne
 BP 90074
 77353 MEAUX CEDEX

